



SCHWEIZERISCHER KYNOLOGISCHERBUND
UNIONE CINOLOGICA SVIZZERA
UNION CANINE SUISSE
SWISS DOG UNION

Post office box 46 - CH 1000 Lausanne 23 - Central Mobile +41 (0) 79 319 66 73
vom BVET anerkannt - reconnue par l'Off.vét.féd. - riconosciuta dall' Off.vet.fed

Chers amis cynologues,

Suite à la séance d'information donnée à mi-mai à la Direction centrale de l'Union Canine Suisse par notre organisation faîtière ACFS, nous informons ce jour l'ensemble de nos collaborateurs qui ont suivi la matière du BPC intégrées au cours du DIC que, contrairement à ce qui se passe pour le DIC lui-même, les titulaires ayant suivi le cours BPC sont astreints à prendre part chaque année au cours de recyclage mis sur pied par l'UCS+SKB, s'ils veulent continuer à bénéficier de cette titularisation.

Notre faîtière nous prie également de saisir la présente occasion pour demander à chaque titulaire du BPC de bien vouloir confirmer par sa signature son choix de figurer sur la liste BPC, vu qu'il a été constaté que ceux qui ont suivi ce cours ne sont pas tous intéressés à utiliser cette qualification dans leurs activités canines journalières.

C'est le motif pour lequel nous vous remettons en annexe une formule spécifique à nous renvoyer remplie et signée à l'adresse postale ou mail indiquée, et ceci, jusqu'au 30 juin prochain, au plus tard. Passé ce délai, et sans cette confirmation écrite, il sera considéré que l'intéressé ne désire plus figurer sur cette liste.

Dans cette même séance, il nous a en outre été rappelé que la Direction de la CCE est seule habilitée à demander à l'organisation faîtière l'inscription d'un collaborateur sur la liste BPC.

En vous remerciant de votre précieuse collaboration, nous vous adressons, Chers amis cynologues, nos salutations les meilleures.

Pour la Direction centrale de l'UCS+SKB

La Prés. de la CCE

C. Jaquier

La Juriste centrale

A. Weill-Levy

Le Web Master central

M. Noth

Le Prés. Central

G. Delessert

Ann. ment.